

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si j'ai bonne mémoire, on n'a pas discuté de cette question. Ni l'accord ni les négociations qui ont mené à la signature de l'accord n'ont porté sur la construction préalable du gazoduc. La mesure que nous sommes en train de rédiger et que j'espère présenter dans un délai raisonnable à la Chambre ne prévoit pas la construction préalable du gazoduc. Cette question n'entre donc pas dans le cadre du programme général que nous suivons maintenant et des hypothèses avancées lors des négociations.

LE PIPE-LINE DU NORD—L'INCIDENCE ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION À L'AVANCE DE LA PARTIE SUD

M. Erik Nielsen (Yukon): J'aimerais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et lui demander s'il peut expliquer les observations qu'il a faites à l'extérieur de la Chambre hier et qui ont été rapportées aux nouvelles de 11 heures au réseau CTV. En effet il est censé avoir dit qu'en faisant d'abord construire la partie sud du gazoduc, on pourrait compromettre le programme de construction de la partie nord et le gazoduc ne serait achevé qu'en 1984-1985, ce qui pourrait coûter un milliard de dollars et des milliers d'emplois aux Canadiens. Cela veut-il dire que le gouvernement n'est pas encore convaincu des avantages que présente cette construction anticipée et qu'il hésite à se prononcer? Le ministre pourrait-il aussi nous dire pourquoi le gouvernement envisage de remettre à plus tard les travaux de construction du gazoduc alors qu'il a rejeté il y a quelque temps une demande du même genre présentée par le Conseil des Indiens du Yukon?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, c'est tout à fait faux.

LE PIPE-LINE DU NORD—LA DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser cette autre question supplémentaire au président du Conseil privé qui pourrait préférer y répondre au lieu du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La date d'achèvement du pipe-line prévue dans l'accord sur le pipe-line pourrait-elle être changée et le Canada pourrait-il renégocier les autres conditions de l'accord? Le gouvernement pourrait-il être en mesure de récupérer certains des avantages auxquels il a peut-être tout bonnement renoncé quand il a négocié l'accord?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je rejette les allégations contenues dans la dernière partie de la question, mais je tiens à signaler qu'un échéancier est prévu dans l'accord pour la construction et la mise en service du pipe-line et qu'il n'a jamais été question d'aucune manière de modifier les dispositions de cet accord. Je crois donc dire que je ne comprends pas pourquoi il

subsiste quelque doute que ce soit au sujet de l'intention du gouvernement de présenter la mesure législative aussi vite que possible et de procéder à la construction et à la mise en service du pipe-line tel que prévu.

LES STOCKS DE GAZ NATUREL—L'INCIDENCE SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Quelle loi peut-on ajouter aux rapports émis récemment par les fonctionnaires de son cabinet au sujet des stocks de gaz naturel dans l'ouest du Canada permettant de croire que nous pourrions répondre aux besoins des Canadiens et honorer nos engagements d'exportation jusqu'en 1990. Ces rapports et ces prévisions se fondent-ils sur les réserves déjà trouvées ou tiennent-ils compte de régions comme celle de la mer de Beaufort? De plus, le ministère peut-il nous garantir la qualité de ces prévisions ou cherchera-t-on à obtenir des garanties avant de s'en servir pour établir de nouvelles politiques énergétiques, particulièrement dans ce qui a trait à la construction d'un pipe-line dans le Nord?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, toutes les prévisions sont fondées sur une série de probabilités. Nous avons essayé de le dire clairement dans les divers rapports dont nous avons fait part à la population canadienne et à la Chambre. Le député parle de la possibilité qu'il y ait plus de gaz qu'on ne l'avait d'abord prévu. C'est bien possible. C'est ce que pensent une ou deux personnes de mon ministère. L'opinion de mon ministère au sujet des réserves de gaz naturel est essentiellement la même que les conclusions auxquelles en était arrivé l'Office national de l'énergie en exposant les raisons de sa décision sur la construction du pipe-line.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

DEMANDE DE RAPPORT SUR LES ÉTUDES RELATIVES À LA RETRAITE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'ai deux ou trois questions au sujet d'études sur la retraite. J'aimerais adresser la première au président du Conseil du Trésor. Il a annoncé en avril 1977 qu'on avait commandé une étude à la firme Tomenson-Alexander Associates. Cette étude est-elle maintenant terminée et quand la déposera-t-on à la Chambre?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, cette étude est terminée et est maintenant en cours de traduction et d'impression. Je prévois être en mesure de la déposer dans un avenir pas trop éloigné.